

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
COMMUNE DE MEYSSE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 007-210701579-20251013-25_057-DE



Séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2025 - 18 h 00 - convocation du 07 octobre 2025

DÉLIBÉRATION N° 25-057

MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET D'UN RESTAURANT SCOLAIRE – ATTRIBUTION LOT 07

Vu la délibération n°20-012 du 26 mai 2020, déléguant au maire une partie des attributions énumérées à l'article L21.22 du CCTG.

Vu la délibération n°23-045 du 12 septembre 2023, approuvant la convention de mandat entre la commune de MEYSSE et le SDEA pour la construction d'une école et d'un restaurant scolaire.

Dans le cadre de la consultation pour dévolution des marchés de travaux, le lot 07 – Menuiseries extérieures bois aluminium – Occultation a été déclaré sans suite au motif d'une inadéquation de la proposition technique et financière permettant d'aboutir à une comparaison des offres.

Une nouvelle consultation a été lancée. La procédure choisie pour la dévolution des travaux, est une procédure adaptée passée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur la plateforme ACHAT PUBLIC et au Dauphiné le 29/07/2025. La date limite de remise des candidatures et des offres était fixée au 10/09/2025 à 12H00. 3 plis ont été reçus dans le délai imparti.

Les plis ont été dématérialisés et ouverts le 10/09/2025. La maîtrise d'œuvre a procédé à l'analyse des dossiers afin d'en vérifier la conformité et d'en établir une présentation analytique jointe au présent compte rendu. Des échanges ont été conduits avec certaines entreprises, par écrit et en audition, afin de préciser des points techniques et économiques sur les offres.

A l'issue des négociations et à l'appui de l'analyse des offres, et par application des critères du règlement de la consultation (Engagement technique et délais pour 60% de la note et Prix des prestations pour 40% de la note), il est proposé l'attribution du marché ci-après, portant le montant total des marchés de travaux de cette opération à 3 326 103,07 €HT.

Lot	Entreprise	Montant
Lot 07 - MENUISERIES EXTERIEURES BOIS-ALUMINIUM - OCCULTATIONS	PROPONNET	228 101,00 €

Après en avoir délibéré et statué, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** l'attribution des marchés de travaux, tels que proposée ci-avant.
- **AUTORISE** le Président du SDEA à signer tous documents s'y rapportant.

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - ~~DENIS~~ - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MONTCHAUD - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE - ~~ROUX~~
Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : M^{me} DENIS à M^{me} CUER

Absent(s) : M^{me} MONTCHAUD et M^{me} ROUX

Secrétaire de Séance : M^{me} LAUSSEL

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
Votes POUR : 13
Votes CONTRE :
Abstentions :

Le Maire,


Eric CUER

Le secrétaire de séance,

